

FORMULAIRE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL

Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net



IDENTIFICATION – EMPLACEMENT VISÉ PAR L'ACTIVITÉ / TRAVAUX			
Numéro de lot			
Numéro civique	Rue	Municipalité (province)	Code postal

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE – ADRESSE POSTALE			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Téléphone 3	Télécopieur
Courriel			

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (SI DIFFÉRENT DU PROPRIÉTAIRE)			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Téléphone 3	Télécopieur
Courriel			
Procuration ou acte notarié si propriétaire depuis moins de 6 mois			

EXÉCUTANT DES TRAVAUX			
Propriétaire	Donneur d'ouvrage	Entrepreneur licencié	Non applicable
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone	Courriel	No NEQ (si applicable)	No RBQ (si applicable)

ESTIMATIONS		
Date de début des travaux	Date de fin des travaux	Valeur des travaux (\$)

Type d'usage

Habitation	Public et Institutionnel	Industriel	Commerces et services
Agricole	Récréatif et touristique	Forestier	

Type de démolition

Totale	Partielle
--------	-----------

Reconstruction à la suite de la démolition

Oui	→	Si oui, allez-vous conserver les fondations existantes :	Oui	Non
Non				

Motif de la démolition

Obtention d’une assurance responsabilité
(article 77 du Règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 942-24)

Oui Non

Lieu de disposition des matériaux

DOCUMENT À SOUMETTRE AVEC LA DEMANDE

La demande de certificat d’autorisation pour la démolition doit être signée par le propriétaire ou son représentant autorisé et être accompagnée des renseignements et documents suivants :

1) L’adresse du bâtiment devant être démoli;

2) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire ou de son représentant dûment autorisé, le cas échéant;

3) Les motifs qui justifient la demande de certificat d’autorisation de démolition;

4) Une copie d'un plan d'implantation montrant :

a) La localisation du bâtiment à démolir;

b) La localisation et les dimensions de toutes constructions et aménagements existants sur le terrain, incluant les aménagements paysagers;

c) Le nombre de logements contenus dans le bâtiment devant être démoli, lorsqu'il s'agit d'une habitation ou d'un bâtiment mixte;

5) Une évaluation du coût des travaux;

6) Deux photographies différentes et récentes du bâtiment à être démoli;

7) Une description des conditions dans lesquelles la démolition sera exécutée;

8) Lorsqu’exigée, une copie de l'avis aux locataires exigé par l’article 148.0.6 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (RLRQ., c. P-9.002) ainsi qu’une preuve de sa délivrance;

9) Lorsqu’exigées, les mesures prévues pour relocaliser les locataires s’il en est ou la date depuis laquelle le bâtiment est vacant, le cas échéant;

10) Lorsqu’exigé, un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé incluant les plans requis pour en vérifier la conformité à la réglementation;

11) Le paiement du tarif prévu pour l'obtention du certificat d’autorisation de démolition conformément aux dispositions du « Règlement relatif aux permis et certificats » en vigueur;

12) Un rapport sur l’état du bâtiment élaboré par un architecte ou un ingénieur en structure membre d’un ordre professionnel du Québec. Ce rapport doit minimalement contenir les informations présentes à l’article 24, item 4 a), du règlement régissant la démolition d’immeubles 953-25;

13) De plus, lorsque la demande d’autorisation de démolition vise un immeuble patrimonial, une évaluation rédigée par un architecte ou un urbaniste, membre d’un ordre professionnel du Québec et détenant des réalisations significatives en la matière au soutien d’un curriculum vitae ou portfolio, est requise. Cette étude patrimoniale doit minimalement contenir les informations présentes à l’article 24, item 5, du règlement régissant la démolition d’immeubles 953-25.

SIGNATURE

Signature

Date